

Moins de cybercriminalité en 2025

Statistique ► Pour la première fois depuis 2020, la cybercriminalité a reculé à Genève en 2025, avec une baisse de 27% du nombre d'infractions, bien plus qu'au niveau suisse. Globalement, la criminalité a diminué de 4% l'an passé dans le canton, selon les statistiques rendues publiques hier.

Supérieure à la moyenne nationale de -2%, la baisse de la cybercriminalité à Genève concerne la cybercriminalité économique (-29%), la cyber-escroquerie (-36%) ainsi que les cyber-atteintes à la réputation et les pratiques déloyales (-17%). En revanche, les cyber-délits sexuels ont augmenté de 6%, a indiqué Monica Bonfanti, commandante de la police cantonale.

Autre baisse enregistrée en 2025, celle de 7% des infractions contre le patrimoine. Les escroqueries ont diminué de 11% à 2804 cas, notamment grâce aux campagnes auprès des seniors contre les faux policiers et faux banquiers.

Les vols de véhicules ont baissé de 12%, mais les vols par effraction ou par introduction clandestine ont augmenté de 7%, principalement dans les caves des immeubles locatifs, alors que

les villas sont désormais mieux protégées par des dispositifs de sécurité. Après une hausse de 68% en 2024, les brigandages ont reculé de 20% pour atteindre 218 cas, dont 18 home-jackings, soit trois de plus qu'en 2024.

Selon M. Boldrini, sept home-jackings ont été commis par deux bandes qui ont été arrêtées. Les criminels viennent du sud de la France et se structurent en fonction des besoins. Les enquêtes – de longue haleine – aboutissent à un taux d'élucidation de 75%. Quant aux victimes, elles sont ciblées sur les réseaux sociaux où elles affichent leur train de vie. Le préjudice se chiffre en millions.

Les infractions contre l'intégrité sexuelle, qui avaient connu une forte hausse en 2024, ont diminué de 6% l'an dernier. Les viols sont passés de 142 à 131 cas (-8%). Dans ce genre d'affaire, le taux d'élucidation s'élève à près de 88%, selon Richard Boldrini, qui relève que «le prédateur se trouve près de vous», puisqu'il s'agit d'un inconnu dans seulement 16% des cas.

Les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle ont affiché une hausse de 7%, principale-

ment à cause de l'augmentation de 10% des cas de lésions corporelles simples. Les lésions corporelles graves diminuent de 7%. En 2025, il y eu trois meurtres et 50 tentatives, un chiffre stable. «Une arme tranchante est le plus souvent utilisée», a commenté M^{me} Bonfanti.

Deux des victimes ont été tuées dans le cadre de violences domestiques, une catégorie qui a augmenté de 4% en 2025. Au total, 204 personnes ont été éloignées, selon M^{me} Bonfanti. Les premiers bracelets électroniques ont été mis en place au début de cette année, permettant d'acquérir de l'expérience en la matière, a ajouté la conseillère d'Etat Carole-Anne Kast, chargée du Département des institutions et du numérique.

La lutte contre les stupéfiants a représenté 29 326 heures d'activité policière. Sur le terrain, 1693 opérations ont été menées, dont la moitié concernait le crack. «L'ambition est de garantir la sécurité publique et de maintenir la pression sur les trafiquants», a déclaré M. Boldrini. Les infractions liées au trafic ont reculé de 15% et celles liées à la consommation, de 11%. **ATS**